

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2017**

N°1 :

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 juin 2017

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental
Mme Géraldine LEROY, Conseillère Départementale

Etat

Mme Christine SCHELL, Directrice du Pôle Création et Industries Culturelles de la DRAC Bourgogne Franche-Comté

Ville de Salins-les-Bains

M. Gilles BEDER, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON
M. François FAVORY
M. Jean-François GIRARD

Représentants du personnel

Mme Delphine FAIVRE

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC Saline royale et Conseiller régional de Bourgogne Franche-Comté, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

M. Pascal CHOPPIN, représentant du personnel, a donné pouvoir à Mme Delphine FAIVRE

Absents excusés :

Mme Christiane BARRET, Préfète de Région Bourgogne Franche-Comté
M. Raphaël BARTOLT, Préfet du Doubs
Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles de Neuchâtel
M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de la Ville de Besançon
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller Départemental
M. Denis GRANDJEAN, Personne qualifiée

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur de l'EPCC, adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 28 mai 2009, il est demandé aux administrateurs d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.

Après approbation, il devra être signé par la Présidente et le Secrétaire de séance.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 juin 2017.

Il est également demandé à la Présidente et au Secrétaire de séance de le signer.

Vote à main levée

Membres : 14

Pour : 14

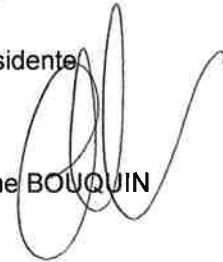
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ADOpte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 juin 2017, tel qu'annexé au rapport.

La Présidente

Christine BOUQUIN



Préfecture du Doubs

Reçu le 25 JAN. 2018



Contrôle de légalité

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 25.01.18
Et de la publication le : 25.01.18